

### SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE : DU 31 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2021

Le suicide touche toutes les tranches d'âge. Les personnes de 65 ans et plus ne sont donc pas épargnées. Il est nécessaire de nous intéresser à cet enjeu de société et de renforcer la prévention du suicide comme l'indique l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS). Autant que tous les citoyens, les aînés peuvent vivre des problèmes de santé mentale, ou avoir des idées ou des comportements suicidaires. Ces problèmes ne peuvent être considérés comme normaux ou inhérents à la vieillesse, quels que soient l'âge, l'état de santé et les difficultés vécues par ceux qui les éprouvent.

La plupart des souffrances peuvent être réduites, il est donc essentiel de repérer rapidement les signes de détresse et d'offrir les traitements requis. N'oublions pas qu'intervenir adéquatement auprès des femmes et des hommes vulnérables au suicide est l'une des clés pour prévenir un passage à l'acte. Selon les recherches, les aînés répondent aussi bien, sinon mieux que les plus jeunes, aux traitements psychothérapeutiques. Nos aînés ont contribué grandement au développement de nos communautés. Grâce à leur apport actuel, ils continuent de façonner notre vie collective.



### RETOUR DU COURRIER BONHEUR À L'OCCASION DE LA SAINT-VALENTIN

**Dernière  
heure**

**C'est confirmé. Il y a un intérêt des résidences d'aînés pour le Courrier Bonheur à l'occasion de la Saint-Valentin, suite au succès de l'activité au temps des Fêtes.**



Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches, secteur Thetford, la MRC des Appalaches et le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches invitent donc la population à placer des messages et des cartes de Saint-Valentin dans les boîtes à malle de Courrier Bonheur devant les résidences pour aînés et les logements sociaux communautaires de notre MRC. **Plus d'informations dans la prochaine édition de Généralions +.** ♥♥♥

La publication des Bulletins « Généralions + »  
bénéficie d'un soutien financier de Desjardins

## PROGRAMME COMMUNAUTAIRE DES BÉNÉVOLES EN MATIÈRE D'IMPÔT

La Corporation de développement communautaire des Appalaches (CDA-A) annonce qu'elle offrira, à compter du lundi 15 février prochain, le service d'impôt, zéro contact, aux personnes à faible revenu. Consciente de ce rôle essentiel dans notre MRC, la CDC-A a redoublé d'énergie, dans les circonstances afin de poursuivre la production de rapports d'impôts pour les personnes vulnérables. **Voir l'ANNEXE 1 pour plus de précisions.**



Source : Carole Duguay, CDC-A

## REMERCIEMENTS POUR LES SIGNATURES DE LA PÉTITION - LOGEMENT

L'ACEF Appalaches-Beauce-Etchemins, FADOQ-Thetford et le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches désirent adresser des remerciements à tous les collaborateurs qui ont informé, mobilisé et incité les membres de leur organisation et les personnes de leur entourage à signer cette pétition et même, à l'occasion, leur ont apporté de l'aide. Ces remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui ont signé cette pétition.

À la fin de la période de dépôt des signatures de cette pétition sur le site Internet de l'Assemblée nationale, le nombre de signatures s'établissait à 13 297 signatures. Généralement une pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale dépasse rarement plus de 10 000 signatures, De plus, cette procédure est relativement complexe pour la clientèle aînée. Ainsi les partenaires associés à l'intérieur de cette démarche de pression politique sont très satisfaits des résultats obtenus en cette période de pandémie ou les moyens de communication sont très limités.

Des représentations politiques seront dès maintenant effectuées dans le but d'obtenir rapidement du gouvernement du Québec l'adoption d'un nouveau Bail mieux adapté à la situation des personnes aînées.



## L'AREQ LANCE DES ACTIONS CONTRE LES HAUSSES ABUSIVES EN RPA

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) lançait le 25 janvier dernier, une série d'actions pour contrer les hausses abusives de loyer en résidences privées pour aînés (RPA). L'organisme a dénoncé ces hausses et indique que cela est inacceptable notamment en temps de pandémie. La liste des actions entreprises apparaît plus loin.



Source : Infolettre de l'AREQ du 29 janvier 2021

**VOIR l'ANNEXE 2 pour plus de précisions.**

## COMBATTONS LES EFFETS DE LA PANDÉMIE

### Tactique pour garder le moral et la forme

Saviez-vous qu'en Chaudière-Appalaches, il existe une offre de service pour bouger en groupe pour les personnes âgées de 50 ans et plus? Ce service est gratuit, sécuritaire et accessible dans toutes les municipalités de Chaudière-Appalaches. VIACTIVE, malgré les mesures sanitaires, permet de demeurer actif et de rester en contact avec un organisme de la MRC. Que ce soit pour diminuer la solitude, recréer un sentiment d'appartenance, stimuler le cognitif, garder le moral et la forme, toutes les raisons sont bonnes pour faire connaître le service aux aînés. Ensemble, combattons les effets de la pandémie!



MRC, VILLE	ORGANISMES MANDATAIRES
<b>Appalaches</b>	<b>Association de l'action volontaire Appalaches</b> Téléphone : 418 334-0111

## ATTENTION AUX FAUX BILLETS DE 20 \$ OU DE 100 \$

La Sûreté municipale de Thetford Mines a avisé récemment la population de la présence de faux billets de banque canadiens. Depuis l'automne 2020, près d'une dizaine de dossiers ont été ouverts pour certains achats conclus avec de tels billets. Le dernier dossier semblable au Service de police a été ouvert en date du 8 janvier dernier. Les billets en question étaient des coupures de 20 \$ et de 100 \$. Cependant, les policiers indiquent qu'il n'est pas impossible que d'autres coupures puissent être aussi en circulation. Ces faux billets de banque ont une couleur et une apparence semblables aux billets canadiens légitimes, mais portent des signes chinois qui se traduisent, plus ou moins, par « à des fins de formation seulement ». Les billets sont imprimés sur du papier contrairement au polymère et peuvent avoir des numéros de série. Peu importe le scénario, le Service de police doit être informé de la possibilité que des activités de contrefaçon sont en cours dans notre collectivité. Un signalement rapide aide les policiers et les procureurs à traduire les faussaires en justice. Afin de faire échec à la contrefaçon, la Banque du Canada offre des outils pour aider le public et les entreprises à utiliser les éléments de sécurité dont sont dotés les billets de banque authentiques. Pour tous les détails, visitez le <https://www.banqueducanada.ca/billets>.

Source : Sergent Yves Simoneau, Affaires publiques et relations communautaires - Sûreté municipale de Thetford Mines 418 338-0111

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	RESPONSABLE
<b>31 janvier au 6 février</b>	<b>Semaine de la prévention du suicide</b>	
<b>D'ici 14 février 2021</b>	<b>COURRIER BONHEUR SAINT-VALENTIN ♥♥♥ On dépose des cartes et des messages dans les boîtes à malle devant les RPA et les OMH.</b>	
<b>Lun. 15 fév. 2021</b>	<b>DÉBUT du SERVICE D'IMPÔT, ZÉRO CONTACT, AUX PERSONNES À FAIBLE REVENU</b>	<b>CDC-A (Impôts) 418 755-0516</b>
<b>Mer. 17 fév. 2021 9 h 30 – 12 h</b>	<b>RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Par visioconférence</b>	<b>Nicole Champagne 418 422-5937</b>

**Désirant poursuivre la production de rapports d'impôts pour les personnes vulnérables, la Corporation de développement communautaire des Appalaches annoncent qu'elle offrira, à compter du lundi 15 février prochain, le service d'impôt, zéro contact, aux personnes à faible revenu.**



### **Les conditions d'admissibilité pour bénéficiaire de ce service sont les suivantes :**

- avoir un revenu de 25 000\$ pour une personne seule,
- avoir un revenu de 25 000 \$ + 2000 \$ par enfant pour les familles monoparentales,
- avoir un revenu de 30 000\$ pour un couple sans enfant et de 30 000\$ + 2000\$ par enfant pour un couple avec enfant.

Notez que les dossiers concernant une faillite ou un décès ne sont pas acceptés.

### **Procédure pour le dépôt de documents**

La Corporation de développement communautaire des Appalaches invite les gens admissibles à rassembler tous leurs documents dans une enveloppe bien scellée en indiquant clairement sur l'enveloppe leur nom et un numéro de téléphone valide afin qu'un bénévole puisse les rejoindre pour compléter les informations nécessaires à la production des rapports d'impôts.

- Pour Thetford, les personnes doivent venir déposer leur enveloppe dans un bac cadenassé prévu à cet effet situé à l'extérieur, à l'entrée avant du Centre communautaire Marie-Agnès Desrosiers situé au 37, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines (en face de l'église St-Alphonse).
- Pour Disraeli, les personnes doivent se rendre au Centre J.N. Plante, 888, rue St-Antoine, Disraeli, (accès par la porte principale).
- Il est également possible de poster vos documents à l'adresse suivante : CDC des Appalaches, bureau impôt bénévole, 37, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, G6G 1J1.

Il est important de savoir que toute personne qui accepte d'utiliser cette méthode « sans contact » et qui remet ses documents, donne automatiquement l'autorisation de produire leurs déclarations de revenus et qu'elle dégage la Corporation de développement communautaire des Appalaches et ses bénévoles, de toute responsabilité.

### **Procédure pour récupérer ses documents**

Afin de toujours respecter les règles de distanciation sociale, la récupération des documents d'impôts se fera sur rendez-vous seulement. Une fois les déclarations terminées, les personnes recevront un appel d'un bénévole qui fixera, avec elles, un rendez-vous. Si les personnes ne reçoivent pas de téléphone, c'est que leurs déclarations ne sont pas terminées. Il est donc inutile de téléphoner.

Soyez assurés que toutes les mesures seront mises en œuvre afin de rendre le service d'impôt le plus facilitant possible tant pour la population à faible revenu que pour les bénévoles. Nous remercions la population de leur compréhension en ces temps difficiles où nous devons être tous solidaires pour la santé de tous.

## LES ACTIONS DE L'AREQ CONTRE LES HAUSSES ABUSIVES DE LOYER EN RPA



### 1. Registre des hausses abusives

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) a mis sur pied un registre en ligne afin de recueillir l'information de personnes ayant subi des hausses abusives de loyer dans leur résidence privée pour aînés (RPA). L'AREQ veut recueillir le plus d'informations possible afin de connaître l'ampleur de la situation et exiger des mesures pour protéger les personnes âgées contre de telles hausses.



Pour procéder le faut aller à [www.https://areq.lacsq.org/dossiers/hausse-de-loyer-en-rpa](https://areq.lacsq.org/dossiers/hausse-de-loyer-en-rpa) et indiquer le **nom de la résidence**, une **description de la hausse abusive de loyer** ainsi que donner une **adresse courriel**. Tout le reste est facultatif, mais aiderait grandement dans à la démarche. Confidentialité assurée.

### 2. Intervention attendue du gouvernement

D'autre part, l'AREQ exhorte le gouvernement du Québec à agir en vertu de la réglementation sur la certification des RPA afin de protéger les aînés contre de telles hausses injustifiées. Le ministère de la Santé et des Services sociaux pourrait par exemple établir une grille tarifaire des services avec des prix plafonds ou, au minimum, un système de contrôle de l'indexation du coût de ces services afin d'éviter les augmentations déraisonnables de ceux-ci sans réelle voie de contestation.

### 3. Adapter le Tribunal administratif du logement aux défis des RPA

Également, l'AREQ appuie l'idée « qu'une décision rendue sur un sujet qui concerne la majorité des résidents de l'immeuble, comme l'annulation d'une clause illégale du bail ou l'augmentation déraisonnable du coût du loyer, soit applicable à tous les résidents qui ont des clauses ou des augmentations similaires. » Actuellement, chaque résident doit obtenir gain de cause individuellement.



Par ailleurs, l'AREQ demande qu'une section soit consacrée aux problèmes spécifiques aux Résidences privées pour aînés (RPA) au Tribunal administratif du logement avec une expertise non seulement en immobilier, mais aussi en services offerts à la personne. Les RPA n'ont pas la même vocation que les immeubles à condos.